

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit décembre à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	11/12/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/12/2024

OBJET :

Mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et du CCAS de la Ville de Gap - Année 2024

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Alexandre MOUGIN , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à Mme Annie LEDIEU, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Françoise DUSSEY procuration à Mme Chantal RAPIN, Mme Ginette MOSTACHI procuration à Mme Maryvonne GRENIER

Absent(s) :

M. Rémy ODDOU, M. Franck LAGIER, Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Hervé COMBE

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Chantal RAPIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n°2007-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée portant réforme des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

Vu la délibération n°2019_12_6 du 16 décembre 2019 relative à la convention cadre de mise à disposition réciproque de services ou parties de services de la Communauté d'Agglomération au profit de la Ville de Gap et de services ou parties de services du CCAS au profit de la Communauté d'Agglomération,

Considérant la nécessité de poursuivre la mutualisation engagée depuis le 1er janvier 2017 afin que le développement de l'intercommunalité ne conduise pas à la création d'une administration supplémentaire. Les communes membres se sont accordées pour mutualiser certains de leurs services à vocation transversale.

Conformément à l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services entre la ville et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et l'article 7 de la convention de mise à disposition réciproque de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap et la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance et compte-tenu des évolutions constatées au niveau du temps de travail consacré par les agents des services de la Ville de Gap dans le cadre de la mutualisation, il convient de prévoir une délibération de régularisation.

La Ville de GAP et son CCAS devront prendre une délibération concordante dès que cela sera possible.

Décision :

Il est proposé, sur avis du Comité Social Territorial réuni le 22 novembre 2024 et de la commission Développement Économique, Finances et Ressources Humaines du 10 décembre 2024 :

- Article 1 : d'approuver la délibération de régularisation au titre de l'année 2024 relative à la mise à disposition réciproque de services ou de parties de services de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE au profit

de la Ville de Gap et de services ou de parties de services du CCAS de la Ville de Gap au profit de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

- Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 1 610 489,34 € à la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2024 sachant que la mise à disposition descendante vers la Ville de Gap représente 361 384,80 € pour l'année 2024.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président au regard des crédits inscrits au budget à verser le montant de 11 224,54 € au CCAS de la Ville de GAP au titre des dépenses de personnel et des coûts des moyens matériels administratifs et d'hébergement liées à la mise à disposition ascendante de services ou parties de services du CCAS de la Ville de Gap vers l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour l'année 2024.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 51

Le Vice-président

Le Secrétaire de Séance

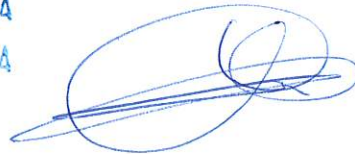


Jean-Baptiste AILLAUD

Chantal RAPIN

Transmis en Préfecture le :
Affiché ou publié le :

20 DEC 2024
20 DEC 2024



Annexe 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE L'AGGLOMERATION VERS LA VILLE - ANNEE 2024

Réalisation 2024							
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Coût unitaire salarial annuel pour un ETP mis à disposition	Coût salarial annuel de mise à disposition	Coût unitaire Administratif et d'Hebergement	Coût Administratif et d'Hebergement de mise à disposition	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
	1,00	0,8000	50 737,35	40 589,88	2 290,58	1 832,46	42 422,34
Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire - Pat de la CA	1,00	0,9000	45 433,83	40 890,45	2 290,58	2 061,52	42 951,97
Direction de la Communication	2,25	0,5511	78 256,01	97 037,45	2 290,58	2 840,32	99 877,77
Direction des Ressources Humaines	1,00	1,0000	34 277,94	34 277,94	2 290,58	2 290,58	36 568,52
Direction des Finances	1,00	0,3000	107 875,13	32 362,54	2 290,58	687,17	33 049,71
Direction Générale Délégée à la Mobilité, aux Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile	32,41	0,0216	49 034,23	34 323,96	2 290,58	1 603,41	35 927,37
Direction de la Gestion des déchets	1,00	0,5000	45 929,54	22 964,77	2 290,58	1 145,29	24 110,06
Direction de l'Education	2,84	0,2218	71 482,52	45 033,99	2 290,58	1 443,07	46 477,06
Direction du développement économique							
Totaux	42,50	4,29	483 026,56	347 480,98	18 324,64	13 903,82	361 384,80

ANNEXE 2 CONVENTION - MISE A DISPOSITION DE SERVICES DU CCAS VERS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNEE 2024

Réalisation 2024							
ETP actuels	Coefficient de mise à disposition	ETP mis à disposition	Coût unitaire salarial annuel pour un ETP mis à disposition	Coût salarial annuel de mise à disposition	Coût unitaire Administratif et d'Hebergement	Coût Administratif et d'Hebergement de mise à disposition	Coût total annuel prévisionnel de mise à disposition
Espace interventions sociales	2,42	0,10	36 763,60	3 676,36	2 290,58	229,06	3 905,42
Direction des Finances	1,00	0,10	45 623,60	4 562,36	2 290,58	229,06	4 791,42
Direction des Ressources Humaines	1,00	0,15	14 560,80	2 184,12	2 290,58	343,59	2 527,71
Totaux	3,42	0,20	82 387,20	8 238,72	4 581,16	458,12	11 224,54

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition par la Ville à la Communauté d'Agglomération

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération / Secrétariat des manifestations / Huissiers**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction et le secrétariat regroupent : 5.6 agents Équivalent Temps Plein mutualisés.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Toutes tâches de cabinet et de secrétariat liées aux responsabilités du Président de la communauté d'agglomération.
- tâches de gestion d'agenda de la Présidence de la communauté d'agglomération,
- organisation et mise en œuvre matérielle de manifestations et de la tenue d'instances communautaires,
- transmission d'informations.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.18

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 2.22 agents Équivalent Temps Plein mutualisés.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.3

.2 Direction Générale des Services

- **Direction Générale des Services et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3,3 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction de l'ensemble des services transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au bureau, aux commissions, aux réunions de services en lien avec les services de l'état),
- Supervision des décisions souhaitées par le bureau et le conseil de communauté (compte-rendu du bureau, impulsion des dossiers auprès des services...),
- Élaboration, organisation et suivi du Conseil communautaire (ordre du jour et convocation, supervision des notes de synthèse, comptes rendus, contrôle de légalité...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.32

- **Direction de la sécurité publique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 26.05 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Sécurisation du territoire et des aires du voyage
- Constats de dégradations pour les ordures ménagères et les transports urbains

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.11

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 15.27 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du Comité Technique commun,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,
- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation du budget,
- Réalisation de tableaux de bord,

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.86

3 Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9.08 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 3.39

- **Direction du contrôle de gestion**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion de la trésorerie, de la dette,
- Contrôle du budget,
- Suivi de la CCSPL,
- Suivi des Délégations de Service Public,
- Contrôle des associations.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.35

- **Service Subventions**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Le service regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Aide au montage de dossiers de demande de subventions
- Gestion et suivi des subventions

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.24

- **Direction des Affaires Juridiques**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Préparation et suivi des séances du conseil communautaire,
- Adaptation aux règles particulières de fonctionnement liées à la qualité d'agglomération,
- Rédaction d'actes (PV de transfert, conventions, contrats de mutualisation, etc).
- Gestion des affaires juridiques (conseil, contentieux etc).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.4

- **Direction des Achats et Marchés Publics**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9.42 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des procédures administratives et juridiques relatives aux marchés publics,
- Attribution, commission d'appel d'offre et prise des actes courants.
- Suivi comptable et financier.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.85

- **Direction de la Population**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

Sur l'ensemble des agents de cette direction, une partie exerce des missions pour la communauté d'agglomération :

La Direction regroupe : 21.03 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion du courrier arrivée et départ.
- Missions d'accueil du public et standard téléphonique.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.6

4. Direction Générale des Services Techniques

- **Direction Générale des Services Techniques et son secrétariat**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3.08 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction générale des services techniques placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.44

- **Direction Générale Déléguée à la mobilité, aux transports urbains, parkings et parc automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 2.08 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- secrétariat de la Direction

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.86

- **Direction eau et assainissement**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 4 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction déléguée des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération (participation au Bureau, aux Conseils communautaires, aux commissions, aux réunions de services ...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 2.6

- **Direction des Bâtiments**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 21.5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Interventions et dépannages des bâtiments communautaires

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.51

- **Direction du Nettoyement et Gestion des Déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 18.72 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Accueil physique et téléphonique, courrier, secrétariat et comptabilité.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 2.25

- **Direction de la voirie**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 60.83 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération
- Entretien des voiries des zones d'activités.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.9

- **Direction de la coordination technique, des concessions et de l'éclairage public**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 16.17 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité, transférés ou mis à disposition de la Communauté d'Agglomération.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1

- **Direction des Systèmes d'information**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9.5 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- La gestion des postes de travail (matériels et logiciels (informatique, télécoms, téléphonie), gestion du parc et son renouvellement, gestion des prestataires, assister et conseiller les utilisateurs, identifier les besoins de formation...).
- La gestion des serveurs (administration, sécurité, sauvegarde, plan de secours, anti virus, spam, firewall, maintien à jour système et middleware, accompagnement projets métiers, évolutions infrastructures...).
- La gestion des projets systèmes d'information (conduire les projets d'évolution, administration technique et fonctionnelle des progiciels et apports d'expertise, gestion et développement du SIG...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.32

- **Direction du Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 9.63 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat, gestion budgétaire et comptable,
- Entretien courant de tous les véhicules du parc,
- Réparations de tous les véhicules.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 4.5

- **Direction des Parkings**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 10 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des abris vélos sécurisés,

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.02

- **Domaine de Charance**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 3.09 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animations à la sensibilisation au tri des déchets au sein des écoles.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.6

- 3.1.5 Direction Générale Adjointe à la Vie sociale

- **Direction de la Culture**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 63.32 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.36

- **Direction de l'Éducation**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 158.76 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction des services placés sous son autorité
- Appui administratif pour l'accueil de loisirs intercommunal

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.3

- **Direction Générale Adjointe à la Vie sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Direction, encadrement et suivi des missions de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Emploi et de la Direction de la Jeunesse et du Développement des Quartiers consacrées à la communauté d'agglomération.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.35

- **Direction de la Cohésion Urbaine et Sociale**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la communauté d'agglomération

La Direction regroupe : 36.78 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Animation partenariale du contrat de ville - comité de pilotage, veille réglementaire, suivi dispositif contractuel, conventions d'application.
- Gestion de la programmation annuelle.
- Animation de groupes de travail, coordination des acteurs et suivi des actions par piliers.
- Suivi de la participation des habitants
- Suivi de la politique habitat
- CISPD
- PLH
- Observatoire.

Secrétariat administratif (dont délibérations)

Suivi financier

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.76

ANNEXE 1

Parties de services mises à disposition par l'Agglomération à la Ville

1. Cabinet / secrétariat du Président

- **Direction du Cabinet / Secrétariat du Maire, Président de la communauté d'agglomération**

1 agent à temps complet en charge du secrétariat pour le compte de la Ville de Gap à raison de 80 % de son temps de travail.

- **Direction de la Communication**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville de Gap

1 agent chargé de la Communication
Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Information des administrés du territoire sur la mise en place de nouveaux services relevant des compétences de l'agglomération (transports urbains, enlèvement des ordures ménagères, assainissement...)
- information des administrés du territoire relatives aux animations et festivités sur l'agglomération (loisirs, sports, culture...).

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.9

2. Direction Générale des Services

- **Direction des Ressources Humaines**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 2.25 agents à 100 %.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Secrétariat, traitement des demandes de stages, des demandes d'emplois,
- Préparation et suivi du Comité Social Territorial,
- Gestion des carrières et des paies du personnel et des élus,
- Organisation et gestion des recrutements permanents ou temporaires,
- Suivi des effectifs actuels et prévisionnels.
- Gestion des mobilités internes,

- Formation du personnel,
- Coordination et organisation des actions en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.
- Gestion des politiques de l'emploi,
- Conduite des études d'analyses financières liées au personnel,
- Suivi des dépenses de personnel et préparation des budgets,
- Suivi du chômage,
- Réalisation de tableaux de bord,
- Gestion des systèmes d'information RH.

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1.24

- 3. Direction Générale Déléguées des Affaires Générales

- **Direction des Finances**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La direction regroupe : 1 agent à temps plein.

Les missions exercées pour la ville sont notamment :

- Exécution budgétaires,
- Gestion comptable

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 1

- .4. Direction Générale Des Services Techniques
- **Direction Générale Déléguée à la Mobilité, Transports Urbains, Parkings et Parc Automobile**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 1 agent

Soit au total : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Supervision de la flotte automobile

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.7

- **Direction de la gestion des déchets**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 32.41 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la ville :

- Suivi de chantiers
- Résorption des dépôts sauvages volumineux au pied des conteneurs enterrés ou semi-enterrés en centre-ville de Gap et en périphérie

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.7

- **Direction du Développement Économique**

Définition des missions exercées par les services pour le compte de la ville

La Direction regroupe : 2,84 agents Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Visite d'entreprises
- Autorisations commerciales

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.63

5. Direction Générale Vie Sociale

- **Direction de l'Éducation**

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent temps plein

Les missions exercées pour la ville :

- Coordination du personnel des écoles
- Gestion des problèmes des écoles d'un point de vue relationnel, organisationnel et technique

Équivalent temps plein mis à disposition estimé à : 0.5

Annexe 1

Partie de services du CCAS de la Ville de Gap mis à disposition de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

● Espace Interventions Sociales

La Direction regroupe 2.42 agents Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Assistance sociale du personnel dans le cadre de l'Équipe d'Intervention Sociale, psychologique et des conditions de travail.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

● Direction des Finances

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Secrétariat,
- Préparation et exécution budgétaires,
- Gestion comptable du patrimoine,
- Conduite des études d'analyses financières,
- Suivi de la fiscalité locale et des ressources,
- Gestion des systèmes d'information financière,
- Gestion des contrats d'assurance et de la sinistralité.

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 10 %.

● Direction des Ressources Humaines

La Direction regroupe : 1 agent Équivalent Temps Plein.

Les missions exercées pour la communauté d'agglomération sont notamment :

- Gestion des indisponibilités physiques, des accidents de travail et maladies professionnelles

Temps de travail consacré par les agents de cette direction à des tâches relevant de communauté d'agglomération

Estimation du temps passé : 15 %.

